

Le Président

Monsieur Pascal GREGOIRE
Commissaire Enquêteur
Hôtel de Ville
Rue Pierre Dhedin
59173 BLARINGHEM

Lille,
Le 27 janvier 2020

Objet : Contribution CCI au projet Synergies + de Baudelet

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet « *Baudelet Synergies +* », je tiens à vous exprimer l'avis de la CCI Grand Lille.

Vous le savez, les acteurs de la Région Hauts-de-France, entraînés par la CCI et la Région Hauts-de-France, ont souhaité inscrire la région dans une dynamique volontariste de transition énergétique et écologique, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois, appelée rev3.

Il nous apparaît que le projet porté par l'entreprise BAUDELET s'inscrit parfaitement dans cette dynamique. Il permettra en effet de diminuer sensiblement les quantités de déchets stockés (passage de 510 000 t/an enfouis, à 400 000 t/an) en développant les filières de valorisation :

- Valorisation des déchets du BTP (pour refaire par exemple du béton "vert") ;
- Valorisation des déchets organiques (les déchets alimentaires de la grande distribution ou des cantines par exemple seront méthanisés pour en faire de l'énergie. Nous doublerons l'installation existante) ;
- Valorisation des sédiments des cours d'eau (nous traiterons ces sédiments chargés en polluants, et utiliserons le sédiment traité à forte composition d'argile pour éviter de puiser de l'argile dans les carrières) ;
- Valorisation des déchets plastiques (nous laverons, trierons des déchets plastiques pour en faire des granulés à destination des industries de la plasturgie, et éviter ainsi de consommer du pétrole) ;
- Etc...

.../...

En outre, ce projet a été coconstruit avec la mairie de Blaringhem, avec l'association de défense locale et avec les riverains, afin d'en améliorer sa qualité environnementale. Des actions importantes d'intégration dans le paysage ont été décidées lors de cette co-construction. A titre d'exemple : recul des installations par rapport au centre du village et réalisation d'une butte paysagère de 15 m de hauteur entre le village et les installations pour atténuer l'impact visuel.

Enfin, c'est une démarche de transformation volontaire modèle économique durable de Baudalet qui vise à développer sa responsabilité sociétale en économisant les ressources de la planète en créant des emplois. Ce projet permettra ainsi la création de 88 CDI non délocalisables - un développement important pour le territoire, une réelle dynamique ...

Le coût de ce projet est estimé à 90 millions d'euros sur 5 ans.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes sentiments distingués



Louis-Philippe BLERVACQUE